

# PHARE DE CORDOUAN

CANDIDAT PATRIMOINE MONDIAL

## VISITE DE CHANTIER

16 janvier 2020

©Dominique Abit



## DOSSIER DE PRESSE






# SOMMAIRE

LE PHARE EN QUELQUES CHIFFRES	P.4
CORDOUAN, CAP SUR L'UNESCO	P.6
LE PROJET DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE	P.8
PÉRIMÈTRE DU BIEN PROPOSÉ À L'INSCRIPTION	P.10
LA PROCÉDURE INTERNATIONALE	P.12
UN DOSSIER QUI MOBILISE	P.14
UNE GRANDE CAMPAGNE DE TRAVAUX	P.16
CONTACTS	P.20

# LE PHARE EN QUELQUES CHIFFRES



**1** Seul phare en mer au monde habité par des gardiens et ouvert au public

**4** Gardiens par équipe de deux 

**7** Mois d'ouverture aux visites (Avril-Octobre)

**24 000** visiteurs par an 

**67,50 m** de haut 

**250** watts de puissance pour l'ampoule 

**19 milles** nautique de portée 

**301** marches 

# PRÉAMBULE

*Le phare de Cordouan éclaire depuis 1611 l'embouchure de l'Estuaire de la Gironde. Premier phare classé monument historique en 1862, seul phare en mer encore en activité, habité en permanence par des gardiens et ouvert à la visite, il est considéré comme une merveille d'architecture et un symbole de l'innovation technologique. Point de repère incontournable depuis la mer et les deux rives de l'Estuaire, il est ce monument-sentinelle trait d'union entre terre et mer qui veille sur les hommes.*

*Depuis 2010, les acteurs du territoire, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Charente-Maritime et de la Gironde et le Syndicat Mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST), gestionnaire du phare, sont regroupés pour valoriser ensemble le monument. Ils portent le programme ambitieux de rénovation prévu jusqu'en 2021, et une démarche environnementale et culturelle au service du développement du territoire.*

*Cette volonté de porter haut le rayonnement et la conservation de ce bien exceptionnel se concrétise aujourd'hui par une candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Lancée officiellement en 2016, elle mobilise toute une région dans une vision pérenne, ambitieuse et respectueuse du monument et de son environnement. Elle soulève aussi un nouvel engouement des habitants, des médias et des publics du monde entier.*

## LE SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE (SMIDDEST)

Selon ses statuts, le SMIDDEST qui réunit le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les Conseils départementaux de la Charente-Maritime et de la Gironde, Bordeaux Métropole, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et les Communauté de communes de la Haute-Saintonge et de l'Estuaire, a pour objet «la coordination et la mise en œuvre de toute initiative, ou action conjointe de ses membres, relative à la qualité du cadre de vie, l'environnement, l'aménagement de l'espace, le tourisme, la culture ou le développement économique», toujours en lien avec l'Estuaire de la Gironde.

Ses missions touchent ainsi plusieurs domaines :

- ▶ La Promotion et le Développement de l'Estuaire, pour faire de l'Estuaire un grand site de tourisme durable à l'échelle nationale.
- ▶ Le gardiennage, la gestion, l'accueil des visiteurs et la valorisation du Phare de Cordouan
- ▶ La gestion de l'eau et des milieux aquatiques : préservation de l'environnement avec le SAGE et gestion du risque inondations.

# CORDOUAN, CAP SUR L'UNESCO

En janvier 2019, la France a déposé le dossier du phare de Cordouan comme seul bien représentant le pays au prochain Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. La phase de sélection internationale est lancée et il reste désormais 6 mois pour savoir si le phare de Cordouan rejoindra la liste des biens culturels inscrits au Patrimoine mondial lors du prochain Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Fuzhou en Chine du 29 juin au 9 juillet 2020.

## 1. L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE

En 2002, l'association des phares de Cordouan et de Grave initie les démarches afin d'inscrire le phare de Cordouan sur la liste indicative nationale des biens du Patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2016, l'Etat, en lien avec les collectivités et associations partenaires lance officiellement la candidature.

Cette candidature émane de la volonté forte de partager la valeur symbolique, historique, architecturale et technique de ce « monument-phare », pour le préserver, le gérer efficacement et durablement, et nouer des partenariats avec d'autres sites dans le monde.



## 2. UNE IMPLICATION À TOUS LES NIVEAUX

### LES ACTEURS DU PHARE

#### L'ÉTAT

L'Etat, propriétaire, veille au bon fonctionnement du phare sous l'égide de la **Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique** (Ministère de la Transition écologique et solidaire) et assure la conservation et la pérennité du monument, en lien avec la **Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine** (Ministère de la Culture).

#### LE SMIDDEST

Le **SMIDDEST**, **Syndicat Mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde**, gestionnaire du phare depuis 2010, assure le gardiennage du monument, l'accueil des visiteurs, met en place le plan de gestion et de valorisation du site.

La **Région Nouvelle-Aquitaine** et les **Départements de la Charente-Maritime et de la Gironde**, apportent leur contribution financière à la gestion quotidienne du monument et au programme de travaux.



## QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL ?

Le Patrimoine mondial est une liste de biens culturels, naturels ou mixtes qui présentent une Valeur Universelle Exceptionnelle pour l'héritage commun de tous les peuples de l'humanité.

Cette liste est élaborée par l'UNESCO et actualisée chaque année à l'occasion du comité du Patrimoine mondial qui se déroule entre le mois de juin et juillet.



**1121** biens inscrits dans le monde



**45** biens français



**869** biens culturels



# DÉCLARATION DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Le phare de Cordouan n'est pas un phare comme les autres. A quelques kilomètres en mer, au milieu de l'Estuaire de la Gironde, il incarne les grandes phases de l'histoire des phares, de l'antiquité à l'époque moderne, en passant par la Renaissance.

C'est au titre de « bien culturel » que le phare de Cordouan présente sa candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour atteindre la reconnaissance internationale d'une inscription sur la prestigieuse Liste du Patrimoine mondial, il a d'abord fallu élaborer un projet de Valeur Universelle Exceptionnelle du monument.

## LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Pour être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, un site doit justifier d'une « Valeur Universelle Exceptionnelle ». C'est le point clé de toute candidature. Il s'agit d'une déclaration qui démontre que le bien a une importance culturelle exceptionnelle qui transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

Pour justifier de cette Valeur Universelle Exceptionnelle, le dossier du phare de Cordouan s'est appuyé sur 2 des 10 critères de sélections fixés par l'UNESCO. L'objectif est de démontrer le caractère unique et universel de ce phare





# CRITÈRE I

## CHEF D'OEUVRE DU GÉNIE CRÉATEUR HUMAIN

Le phare de Cordouan est un véritable chef-d'œuvre d'architecture construit en pleine mer. Il a été pensé à la fois comme un ouvrage de signalisation maritime et comme un monument digne des anciennes Merveilles du Monde. Cette prouesse technique témoigne de l'ingéniosité des hommes à ériger un édifice de la plus haute ambition artistique au sein d'un environnement maritime inhospitalier.



# CRITÈRE IV

## EXEMPLE ÉMINENT D'UN TYPE DE CONSTRUCTION QUI ILLUSTRE DES PÉRIODES SIGNIFICATIVES DE L'HISTOIRE HUMAINE

Du mythique phare d'Alexandrie aux innovations techniques et technologiques les plus pointues, Cordouan est le phare de toutes les époques. Il est le seul phare à être construit avec l'ambition affichée de prendre la place du phare d'Alexandrie, le plus emblématique de l'histoire, qui servait de guide aux marins autant qu'il symbolisait la ville et la dynastie qui l'avait érigé.

Le phare de Cordouan témoigne également du renouveau de l'éclairage des côtes. Il répond à la fois au développement du commerce maritime et au souhait de jalonner, marquer symboliquement les frontières.

L'« aura » monumentale du phare est telle qu'il devient rapidement un laboratoire privilégié des ingénieurs français. Au XVIIème et XIXème siècles, la science et l'ingénierie accompagnent l'essor de la construction des phares. Augustin Fresnel y teste notamment pour la première fois sa lentille à échellons utilisée aujourd'hui par la plupart des phares du monde. Les techniques de construction mises en œuvre pour la surélévation du phare s'inscrivent dans cette mouvance



# PÉRIMÈTRE DU BIEN PROPOSÉ À L'INSCRIPTION

Toute candidature au Patrimoine mondial exige la définition et la délimitation d'un périmètre du bien proposé à l'inscription.  
Un exercice qui impose un certain nombre de choix.

Le périmètre du bien proposé à l'inscription inclut :

- ▶ Le phare lui-même
- ▶ Le peyrat (chemin d'accès au phare)
- ▶ Le plateau rocheux
- ▶ Les bancs de sable
- ▶ Les passes de navigation historiques de l'entrée de l'Estuaire

Océan  
Atlantique

Le bien est également entouré d'une zone tampon, qui est une aire assurant sa protection et celle de son environnement immédiat. Il s'agit de l'«écrin» du bien.

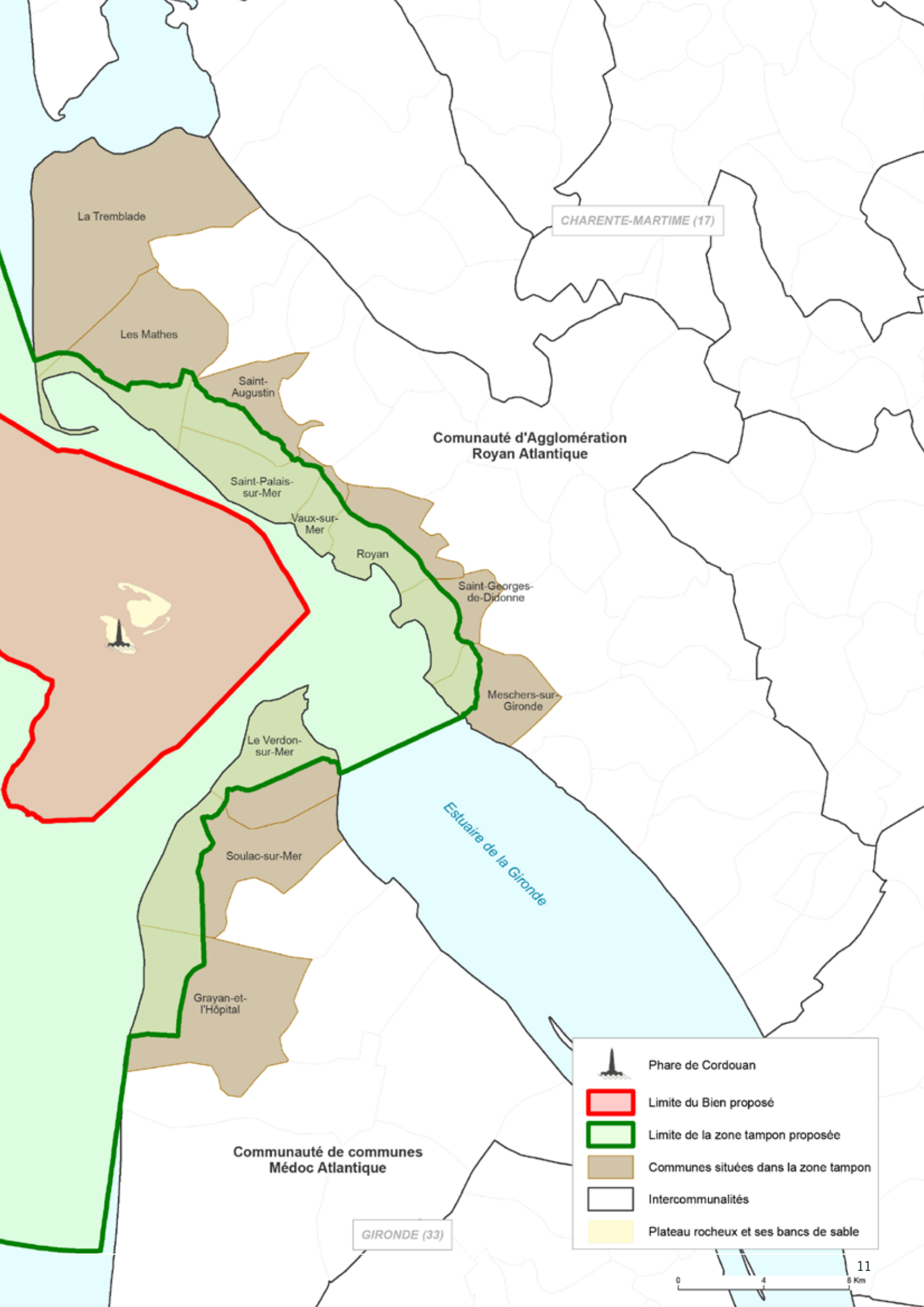
Cette zone renforce l'identité du bien et participe ainsi à sa préservation, sa valorisation et son interprétation, y compris dans sa dimension paysagère.

Au sein de la zone tampon d'un bien, les protections sont coordonnées afin d'intégrer les attributs de la Valeur Universelle Exceptionnelle.

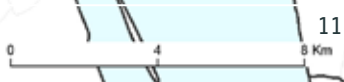
La zone tampon prend en compte les visibilitées et la sensibilité territoriale du bien depuis les rives et la mer.

Elle s'étend jusqu'aux rives de l'embouchure de l'Estuaire :

- ▶ Rive droite, de la pointe de la Coubre à la plage des Nonnes.
- ▶ Rive gauche, de l'avant-port du Verdon à la plage du Gurp.
- ▶ En mer, elle s'arrête lorsque le faisceau coloré rencontre la limite des eaux territoriales.



	Phare de Cordouan
	Limite du Bien proposé
	Limite de la zone tampon proposée
	Communes situées dans la zone tampon
	Intercommunalités
	Plateau rocheux et ses bancs de sable





# LA PROCÉDURE INTERNATIONALE

## 1. L'EXAMEN DU DOSSIER

Déposé le 31 janvier 2019 par la France, validant ainsi la phase nationale de sa candidature, le dossier est à présent entre les mains de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), un des organes consultatifs, chargé par la Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'évaluation scientifique et technique du dossier de candidature pour le Comité du patrimoine mondial. Ce sont des rapporteurs de l'ICOMOS qui présentent, devant le Comité du Patrimoine mondial, les dossiers avec des recommandations s'appuyant sur leurs évaluations.

La mission d'évaluation est réalisée à la fois en chambre par des experts de renommée internationale chargés d'évaluer la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien mais également sur site pour évaluer l'état de conservation du monument, son authenticité et les mesures de protection et de gestion mises en place autour du bien.

L'expertise sur site s'est déroulée à l'automne 2019. Le programme de visite a été co-construit avec l'ensemble des partenaires locaux. Pendant quatre jours, l'expert a pu découvrir le phare et chacune des rives au travers de visites techniques et d'échanges avec les porteurs de la candidature (Etat, SMIDDEST), les gardiens du phare de Cordouan (SMIDDEST) et une quarantaine de partenaires locaux (collectivités locales, établissement publics, associations...). Il a ainsi pu prendre conscience de la réalité du dossier de candidature, de l'engagement et de la forte mobilisation autour de ce projet de territoire.



Expertise UNESCO : découverte de la rive droite



Expertise UNESCO : découverte de la rive gauche

### PARTENAIRES LOCAUX DE LA MISSION SUR SITE

- ▶ Association des phares de Cordouan et de Grave
- ▶ Communes de la zone tampon
- ▶ Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique (CARA)
- ▶ Communauté de commune Médoc-Atlantique
- ▶ Grand Port Maritime de Bordeaux
- ▶ Pilotes de la Gironde
- ▶ Office National des Forêts
- ▶ Conservatoire du Littoral
- ▶ Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- ▶ Parc naturel régional du Médoc
- ▶ Association IODDE - Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement Marennes-Oléron

## 2. CE QU'IL RESTE À ACCOMPLIR

29 JUIN/  
09 JUILLET  
2020



### Comité du patrimoine mondial

Décision de l'inscription ou non de Cordouan sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité à l'UNESCO

MAI  
2020



### Commission de l'ICOMOS

L'ICOMOS transmet son rapport d'évaluation au Comité du patrimoine mondial

FÉVRIER 2019 -  
DÉCEMBRE 2020



### Evaluation du dossier de candidature

- **Evaluation culturelle en chambre en continu**

Des experts internationaux de l'ICOMOS évaluent la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien proposé

- **Mission d'évaluation sur site octobre 2019**

Un expert international évalue l'intégrité, l'authenticité, la protection, la conservation et la gestion du bien lors d'une visite sur le site et le territoire

31 JANVIER 2019



### Dépôt officiel du dossier de candidature

L'Etat Français choisit de déposer le dossier de candidature du phare de Cordouan auprès du Centre du Patrimoine mondial



# UN DOSSIER QUI MOBILISE

## 1. UN FORT ENGAGEMENT DES POPULATIONS LOCALES

Le temps dévolu au montage du dossier et l'association des populations locales à la démarche ont permis de susciter une adhésion forte autour du projet d'inscription du phare de Cordouan.

L'enjeu de la démarche d'information et de partenariats est à la fois de faire mieux connaître le Patrimoine mondial et donc les enjeux du projet, mais également de permettre aux habitants et visiteurs d'être partie prenante de la démarche de candidature.

Les actions de mobilisation sur le territoire ont donc été nombreuses depuis le lancement de la candidature en 2016 :

- ▶ Manifestations grand public (Fête du fleuve à Bordeaux, Mer XXL à Nantes, Le Grand Pavois à La Rochelle...)
- ▶ Événement grand public dédié à la candidature en juin 2018 – « Cordouan, cap sur l'UNESCO »
- ▶ Mobilisation de personnalités publiques et d'habitants du territoire à travers des vidéos courtes publiées sur les réseaux sociaux et le site internet du phare de Cordouan
- ▶ Mobilisation sur les réseaux sociaux avec le hashtag #UNESCORDOUAN
- ▶ Prestations artistiques réalisées sur le phare



### COMMENT SOUTENIR LA CANDIDATURE ?

Vous pouvez rejoindre le comité de soutien et vous abonner à la newsletter sur :  
[www.phare-de-cordouan.fr](http://www.phare-de-cordouan.fr)





© JBen - SMIDDEST

## 2. UN PROJET DE TERRITOIRE CONCERTÉ DÉJÀ ENGAGÉ

La possibilité d'une inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO offre une reconnaissance internationale et un formidable levier de développement territorial.

La démarche exige l'élaboration d'un plan de gestion, ensemble cohérent d'actions concrètes pour préserver et valoriser le bien, à moyen et long terme. La participation et l'implication des acteurs du territoire est une condition indispensable à la réussite d'un tel objectif. Ainsi, l'ensemble des acteurs locaux se sont-ils mobilisés et concertés pour construire un véritable projet de territoire autour du phare et de son périmètre, dès l'amorce de la démarche.

Les objectifs du plan de gestion portent sur l'amélioration de la connaissance de ce patrimoine, la sauvegarde et la valorisation du phare et de son environnement, la transmission et le partage de cette connaissance y compris dans un cadre de coopération internationale.

L'ensemble des partenaires se sont engagés, au premier rang desquels le SMIDDEST, les services déconcentrés de l'État, les onze communes de la zone tampon et leurs intercommunalités pour mettre en œuvre ces actions spécifiques.

### QUELQUES EXEMPLES RÉCENTS

► **Conférences et échanges avec la population locale** - Organisés par le SMIDDEST avec la ville du Verdon-sur-Mer et l'association des phares de Cordouan et de Grave

*L'occasion de faire un point d'étape du dossier de candidature et d'échanger avec les habitants autour des enjeux touristiques et territoriaux d'une inscription.*

► **Exposition « Lumières d'Estuaire - Cordouan, une nature incroyable au pied d'un phare unique au monde »** - Pôle nature du Parc de l'Estuaire à Saint-George-de-Didonne.

*Des ateliers pour le public scolaire et des visites thématiques pour sensibiliser à la biodiversité du plateau rocheux de Cordouan sont proposés durant la saison touristique.*

► **Cycle de conférence-débat autour de la candidature et des enjeux de biodiversité** - Organisés par la ville de Royan et le SMIDDEST en juin et décembre 2019.

► **Actions avec les scolaires** - Réalisées tout au long de la saison touristique

*905 scolaires ont été accueillis sur le phare en 2019*

Déclinaison de ce projet de territoire, le travail de médiation et de transmission déjà engagé depuis plusieurs années se poursuit. Tout au long de l'année, des conférences, manifestations culturelles et événements à destination du grand public sont organisés. Ils permettent de renouveler sans cesse l'intérêt des populations locales pour le phare, de développer leur connaissance du monument et de sa mission de signalisation maritime et de les associer dans la démarche de valorisation du phare et de son environnement.

# UNE GRANDE CAMPAGNE DE RESTAURATION

Erigé en pleine mer, le phare de Cordouan est soumis au climat et offert à la houle, aux embruns salés et à la pluie. Les pierres se dégradent, les sculptures s'effacent progressivement. Cordouan nécessite un entretien régulier pour conserver sa prestance et son intégrité.

Les travaux lancés en octobre 2019, sous maîtrise d'ouvrage de la DRAC Nouvelle-Aquitaine parachèvent une vaste campagne débutée en 2005 avec la construction d'un bouclier contre la houle côté Ouest. Ils sont financés par l'Etat (Ministère de la Culture et Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) et les collectivités (Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Département de la Gironde). Ils se termineront en 2021.

A l'heure d'une candidature UNESCO, cette rénovation des extérieurs et intérieurs, marque la volonté de tous les acteurs du territoire de conserver le monument pour transmettre aux générations futures les valeurs patrimoniales, techniques et humaines qu'il incarne.

## 1. QUE RESTAURE-T-ON ?

La campagne de travaux 2019-2021 est divisée en 2 phases et s'interrompt pendant l'ouverture au public du monument d'avril à octobre.

La restauration de la chapelle est au cœur de cette opération. Cette vaste salle richement sculptée et ornée d'une coupole à caissons est dégradée (dégradation des pierres en raison du climat, interventions anciennes qui accélèrent les pathologies). Une phase d'étude importante a d'ailleurs précédé le début du chantier.

Cette étude stratigraphique des peintures murales (étude de la succession des différentes couches) ainsi que l'analyse des pigments utilisés ont permis de déduire que les décors présents par couches successives datent du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

La première partie des travaux prévus entre octobre 2019 et avril 2020 consiste à supprimer les différentes couches de peintures qui empêchent la pierre de respirer et à éliminer les joints en ciment.

Une étude complémentaire sera aussi réalisée durant cette phase de travaux avec des tests dans la chapelle à travers la mise en place d'un suivi climatique pendant un an pour mesurer en continu la température et l'humidité présente. Cela permettra d'en déduire les éventuelles mesures à prendre pour assurer la bonne conservation sur le long terme et la stabilité des matériaux dans les conditions environnementales auxquelles le phare est confronté.



## 2. UNE CAMPAGNE DE TRAVAUX QUI SE TERMINERA EN 2021

D'autres travaux de restauration sont engagés durant la première phase : la restauration de l'appartement du roi, l'escalier allant du vestibule à la salle des Girondins, la reprise extérieure de la surélévation XVIIIème par des maçons-cordistes (sans échafaudage), la réfection des joints de la terrasse du bâtiment annulaire et le confortement d'une partie du peyrat (chemin d'accès au phare)...

La deuxième phase de travaux qui débutera en octobre 2020 concernera l'achèvement de la restauration de la chapelle, celle du vestibule et de la cave ainsi que la suite du confortement du peyrat. Les travaux devraient se terminer en avril 2021.



## 3. UN CHANTIER AUX CONDITIONS EXTRÊMES

Organiser un chantier à Cordouan n'est pas simple ! Réalisés hors saison touristique, d'octobre à mars, ces travaux en pleine mer se déroulent dans des conditions climatiques parfois difficiles. C'est la vedette du service des Phares et Balises du Verdon-sur-Mer qui assure le transport des ouvriers, plus ou moins facilité par les conditions météorologiques.

Les ouvriers travaillent et co-habitent avec les gardiens, qui apportent un soutien logistique dans le quotidien. Maçons, sculpteurs, tailleurs de pierre, ce sont 4 à 7 compagnons qui vivent en même temps sur le site pendant les campagnes d'hiver, ne retrouvant la terre ferme que le week-end. Le matériel (outils, échafaudage, pierres, vivres, groupe électrogène spécifique...) est acheminé en bateau ou en hélicoptère. Sur place, un atelier de taille de pierre et de sculpture est installé.

« La semaine débute par l'approvisionnement en vivres, puis l'équipe prend le bateau pour rejoindre l'îlot de Cordouan. Une heure de voyage est nécessaire en passant par le banc de sable, suivie de longues minutes de marche. Une fois installés, les hommes commencent leur semaine de travail. Les journées sont entrecoupées par les repas préparés et partagés avec les gardiens. Lorsque vient le soir, l'équipe profite des dernières lueurs du jour pour installer des filets de pêche ou découvrir le mode de fonctionnement de l'éclairage du phare... Au final, les artisans n'ont guère le sentiment d'être isolés : ce lieu est relativement vivant. La présence permanente des deux gardiens y participe. »

Témoignage d'un compagnon



## 4. LE CALENDRIER



**2005 :** Construction d'un bouclier en béton armé au-devant de la façade Ouest du bâtiment annulaire



**2006 :** Etude de diagnostic pour la restauration générale du phare



**2010 - 2014 :** Restauration de la couverture extérieure du bâtiment annulaire, de la maçonnerie de l'appartement de l'ingénieur, de l'ossature de la lanterne



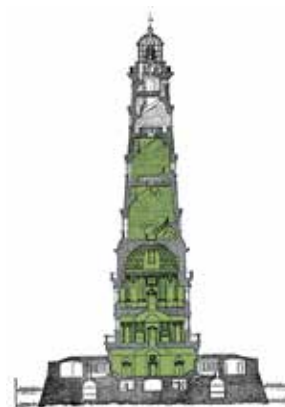
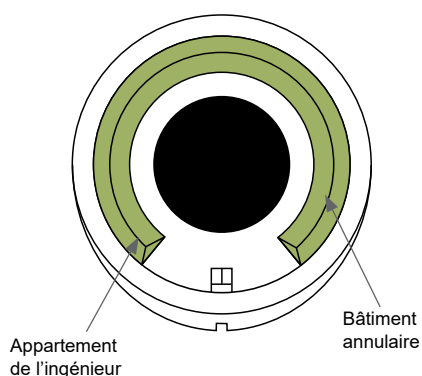
**2014-2016 :** Restauration des boiseries de l'appartement de l'ingénieur et des chambres des gardiens et de la porte à marée. Création de la salle d'exposition.



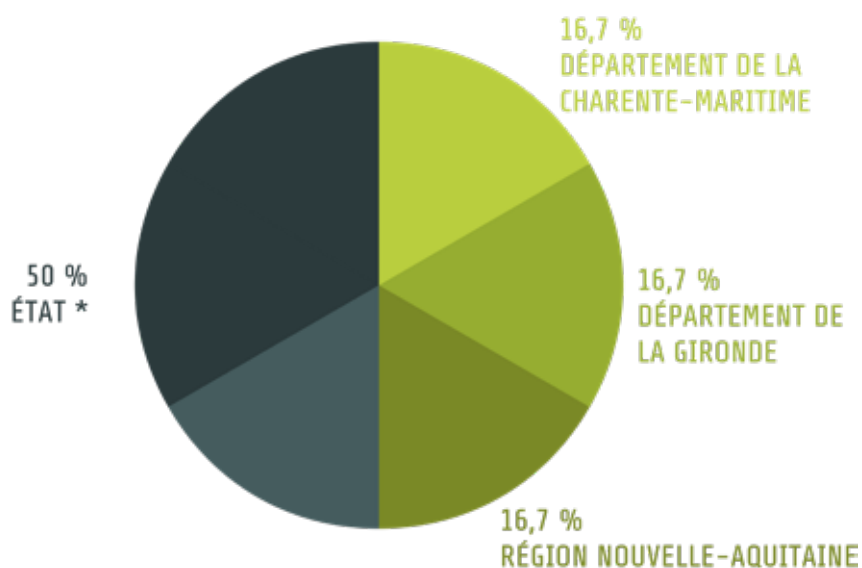
**2015-2019 :** Restauration extérieure de la partie basse du fût Renaissance, de l'escalier d'accès à la porte à marée, de la cour, d'une partie du peyrat. Restauration de l'intérieur du fût : la salle du contrepoids et la salle des girondins.



**2019-2021 :** Restauration de l'intérieur du fût : la chapelle, les appartements du roi, le vestibule, l'escalier à vis.



## 5. BUDGET ET FINANCEMENT



\* MINISTÈRE DE LA CULTURE (33,2 %) MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (16,7%)

Montant global  
9 959 255 €

Années	Nature des travaux	Coût (en €)
2005	Génie civil, construction d'un bouclier en béton armé	1 944 255
2010 - 2014	Maçonnerie - pierre de taille, Menuiserie, Ferronnerie Peinture, Plomberie; Electricité	2 615 000
2014 - 2016	Maçonnerie - pierre de taille, Sculpture, Menuiserie, Peinture, Plomberie; Electricité	1 800 000
2015 - 2019	Maçonnerie - pierre de taille, sculpture, menuiserie, peinture, électricité	1 800 000
2019 - 2021	Maçonnerie - pierre de taille, sculpture, menuiserie, peinture, électricité	1 800 000

## LES TRAVAUX EN RÉSUMÉ

### *Maîtrise d'ouvrage :*

Ministère de la culture – Direction régionale des affaires culturelles – Service de la Conservation régionale des monuments historiques

### *Maîtrise d'œuvre :*

L'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent. Il organise une réunion de chantier tous les 15 jours sur place.

### *Entreprises :*

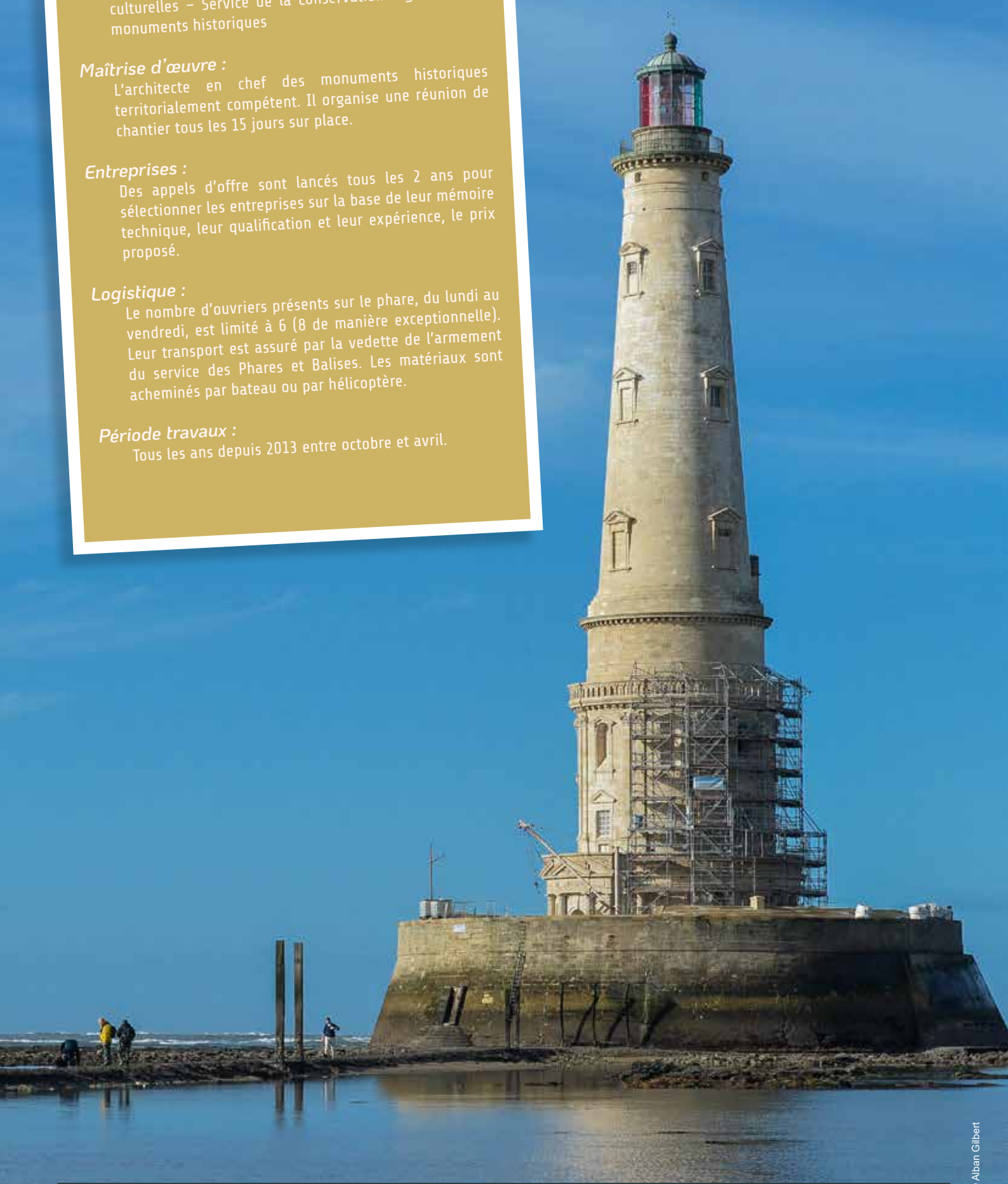
Des appels d'offre sont lancés tous les 2 ans pour sélectionner les entreprises sur la base de leur mémoire technique, leur qualification et leur expérience, le prix proposé.

### *Logistique :*

Le nombre d'ouvriers présents sur le phare, du lundi au vendredi, est limité à 6 (8 de manière exceptionnelle). Leur transport est assuré par la vedette de l'armement du service des Phares et Balises. Les matériaux sont acheminés par bateau ou par hélicoptère.

### *Période travaux :*

Tous les ans depuis 2013 entre octobre et avril.



# CONTACTS

## Syndicat Mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde

12, rue Saint-Simon - 33390 BLAYE

05 57 42 28 76

Contact presse :

Guillaume Brivio – 06 42 88 12 64 – g.brivio@smiddest.fr

## Sites ressources

[www.phare-de-cordouan.fr](http://www.phare-de-cordouan.fr)

[www.smiddest.fr](http://www.smiddest.fr)

[www.asso-cordouan.fr](http://www.asso-cordouan.fr)

## Réseaux sociaux

Facebook : «PhareDeCordouan»

Facebook : «GardiensCordouan»

Instagram : «Pharedecordouan»

## Et pour suivre l'actualité de la candidature :

[www.phare-de-cordouan.fr/newsletter-phare-de-cordouan.html](http://www.phare-de-cordouan.fr/newsletter-phare-de-cordouan.html)

*Soutenez la candidature sur :*  
***www.phare-de-cordouan.fr***

**#UNESCOCORDOUAN**



PHARE DE  
**CORDOUAN**  
CANDIDAT UNESCO